

LA THÉORIE DES TOPOÏ : SÉMANTIQUE OU RHÉTORIQUE ?

Jean-Claude Anscombe

C.N.R.S. Editions | *Hermès, La Revue*

1995/1 - n° 15
pages 185 à 198

ISSN 0767-9513

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1995-1-page-185.htm>

Pour citer cet article :

Anscombe Jean-Claude, « La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? »,
Hermès, La Revue, 1995/1 n° 15, p. 185-198.

Distribution électronique Cairn.info pour C.N.R.S. Editions.
© C.N.R.S. Editions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Jean-Claude Anscombe
CNRS/ Université de Paris VIII

LA THÉORIE DES *TOPOÏ* : SÉMANTIQUE OU RHÉTORIQUE ?

« ..Le langage ne comporte aucun côté naturel, non rhétorique. auquel on pourrait faire appel : ce sont uniquement des procédés rhétoriques qui ont produit le langage... le langage est rhétorique car il vise à transmettre une doxa, pas une épistémè... » (F. Nietzsche¹).

Cette étude se propose d'exposer la théorie des *topoi* que nous défendons avec Oswald Ducrot, depuis un certain temps (cf. bibliographie), sous un triple éclairage. Dans un premier temps, nous montrerons que la théorie des *topoi* est une réponse possible à la question des rapports entre sémantique et pragmatique d'une part, et rhétorique de l'autre. Puis, nous aborderons le problème de la présence de *topoi* dès le niveau lexical, position que nous justifierons par le biais de certaines propriétés linguistiques. Enfin, nous montrerons que la théorie des *topoi* s'inscrit dans un courant plus vaste qui semble se dessiner à l'heure actuelle, à savoir la théorie des stéréotypes, ou du moins une théorie linguistique de la stéréotypicité.

Notre but étant de faire le point sur un stade d'une théorie, ainsi que sur ses tenants et aboutissants, nous avons évité au mieux les développements techniques, nous contentant d'illustrer les points pertinents par des exemples judicieusement choisis. Pour des analyses plus spécifiques, on se reportera aux articles et ouvrages mentionnés dans la bibliographie.

Théorie de l'argumentation dans la langue et *topoi*

Les hypothèses de départ

Dans son état actuel, la théorie des *topoi* est le dernier aménagement en date de ce qu'avec O. Ducrot, nous avons appelé *Théorie de l'argumentation dans la langue*. Il n'est donc pas inutile de rappeler les grandes lignes du cheminement théorique qui nous a conduit à adopter une telle position.

Notre propos général est d'établir une théorie de l'interprétation des énoncés², ou selon une terminologie largement répandue, une théorie du sens des énoncés. Ce qui bien entendu, suscite immédiatement deux questions :

- a) Comment obtient-on ce sens ?
- b) Qu'est-ce que le sens d'un énoncé ?

Pour nous — réponse à la première question — le sens d'un énoncé n'est pas déterminable directement à partir de la forme de surface qui le manifeste. Il faut procéder de façon médiate, par le biais d'entités construites et de règles de manipulation de ces entités. En bref, le sens des énoncés sera « calculé » à partir de valeurs sémantiques « profondes », jouant dans le domaine sémantique un rôle analogue à celui de la structure profonde en grammaire générative. Une fois admise cette démarche, la seconde question se reformule alors comme suit : de quelle nature va être cette valeur sémantique profonde ? Convenons d'appeler *énonciation* l'événement historique unique en quoi consiste la production d'un énoncé. En termes d'opposition procès/produit, l'énonciation est un procès dont le produit est l'énoncé. Enfin, nous appellerons sens de l'énoncé la description qu'il donne de son énonciation. En d'autres termes, nous estimons que ce serait ne pas décrire de façon adéquate un énoncé comme : « *J'exige que vous répondiez* », que de ne pas inclure dans son sens la valeur de demande pressante qu'accomplit son énonciation. Et pour nous, une telle valeur non seulement est dans le sens, mais doit déjà être prévue dès le niveau sémantique profond. Si l'on entend par pragmatique l'étude des valeurs d'action des énoncés, notre position affirme qu'il y a du pragmatique dès le niveau sémantique profond. C'est l'hypothèse de la pragmatique intégrée³ : la valeur sémantique profonde comporte des indications de nature pragmatique. Quelles vont être ces indications ? C'est la question à laquelle se propose de répondre la théorie de l'argumentation dans la langue.

Au départ de cette théorie, la constatation que certains enchaînements discursifs ne se comportaient pas comme le laissait supposer une analyse sémantique classique, *i.e.* faisant des indications descriptives le noyau même de la valeur sémantique profonde. Comme ces enchaînements avaient tous une structure de type : argument + conclusion, nous avons alors émis l'hypothèse que certaines relations argumentatives ne sont pas rhétoriques au sens ordinaire. En d'autres termes, qu'elles ne se surajoutent pas à des valeurs sémantiques plus fondamentales,

mais sont linguistiques, et donc présentes de droit dès le premier niveau de l'analyse. Et si l'on admet que la rhétorique argumentative concerne ce que l'on fait avec le langage, alors notre hypothèse nous situe de plain-pied dans la pragmatique intégrée.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises⁴ divers arguments à l'appui de cette hypothèse, en particulier des arguments montrant que les valeurs informatives — lorsqu'il y en a, sont en fait dérivées de valeurs argumentatives plus profondes, et non l'inverse (ce que postulent les théories traditionnelles : la rhétorique est seconde par rapport à un niveau profond informatif). Plutôt que de reprendre ces arguments, ce qui serait long et fastidieux, nous voudrions illustrer notre hypothèse sur l'exemple de l'opposition entre *instant* et *moment*. Ils sont en apparence très proches par le sens, et commutables dans de nombreux contextes. Supposons par exemple que la durée temporelle envisagée soit de l'ordre de cinq minutes, les trois énoncés résumés ci-dessous nous paraissent également acceptables :

— « *Pierre est parti il y a (un instant + un moment + cinq minutes).* »

et amèneraient à postuler une quasi-synonymie entre les expressions considérées. Il n'en est en fait rien, ce qui apparaît dès lors qu'on se penche sur les possibilités d'enchaînement :

— « *Tu as raté Pierre de peu : il est parti il y a (un instant + ?? un moment + cinq minutes).* »

— « *Tu ne risquais pas de rencontrer Pierre : il est parti il y a (? ? un instant + un moment + cinq minutes).* »

On voit ce qui se passe : *instant* et *moment* ne peuvent servir que des arguments de brièveté et de durée respectivement ; *cinq minutes* les deux types d'argument indifféremment⁵. Et il ne s'agit pas d'une affaire de contexte, comme le montrent les exemples supplémentaires ci-après :

— « *Pierre est parti il y a déjà (? ? un instant + un moment).* »

— « *Pierre était là il y a (un instant + ? ? un moment) à peine.* »

— « *Pierre était là il y a encore (un instant + ? ? un moment).* »

Nous tirons de ce type de données la conclusion que ni *instant* ni *moment* ne servent à quantifier une durée — même s'ils peuvent en qualifier une, et sont dès la base, des indications argumentatives.

On peut remarquer que, dès le départ, cette théorie s'oppose à d'autres conceptions de la langue. Et en tout premier lieu, à la langue comme instrument de communication (hypothèse implicite déjà chez Saussure), qu'il s'agisse de communiquer sa pensée (comme chez Bally, qui suit en cela Port-Royal) ou une expérience (position de Martinet). En second lieu, aux conceptions de la langue qui font du sens la description d'un état de choses ; avec comme

position extrême, le sens vu comme description des conditions de vérité de l'énoncé, peut-être à la suite d'une certaine lecture de Frege⁶. Par ailleurs, cette théorie est une réponse possible au débat toujours d'actualité entre *le descriptivisme* et *l'ascriptivisme*. Rappelons brièvement l'objet de ce différend⁷.

Au départ, le problème de la détermination du statut sémantique des énoncés de la forme : O est un « objet », et P « une propriété ». Pour les descriptivistes, un énoncé comme par exemple : « *Cet hôtel est bon* », est fondamentalement une description, et une description de l'objet O. Ce qui signifie que toute apparition d'un tel énoncé accomplit une telle description, quoi qu'il fasse par ailleurs ; et que s'il lui arrive d'introduire d'autres éléments de sens, c'est parce qu'il est une telle description, et par son biais. Pour les ascriptivistes en revanche, toute occurrence de « *Cet hôtel est bon* » accomplit non pas une description, mais un acte, par exemple de recommandation. Et il en est ainsi pour toute assertion. Ainsi, selon Hare (1972), le mot « mauvais » sert à exprimer une désapprobation ou une condamnation ; selon Strawson (1954), « vrai » sert à acquiescer ou à souscrire à une affirmation ; d'après Austin (1953) « savoir » est fondamentalement la garantie d'une affirmation, et Toulmin (1956), voit dans « probablement » la modification d'un engagement. Sans entrer dans le détail de la discussion, nous tenterons de montrer que la théorie de l'argumentation dans la langue permet de répondre aux objections faites aux ascriptivistes par les descriptivistes, dont les principales sont au nombre de trois, à savoir :

— a) L'ascriptivisme est incapable d'expliquer ce qu'il y a de commun entre « *Cet hôtel est bon* » et « *Si cet hôtel est bon, j'y descendrai* », et qui pour les descriptivistes, est une proposition /Cet hôtel être bon/ pourvue d'une valeur de vérité (et donc d'un sens littéral).

— b) L'ascriptivisme est incapable d'expliquer pourquoi un énoncé comme « *Cet hôtel est bon* » peut entrer dans un syllogisme bien formé.

— c) L'ascriptivisme échoue à expliquer la possibilité d'un énoncé comme : « *Cet hôtel est bon, mais je ne te le recommande pas* », qui devrait être impossible si « *Cet hôtel est bon* » n'est pas autre chose qu'un acte de recommandation.

Ce qui est en cause dans ce débat, et ressort particulièrement dans les arguments des descriptivistes, c'est la notion de proposition. Et une notion bien précise : sous tout énoncé assertif, il y a une proposition représentant un sens littéral (présent donc dans toutes les occurrences) et par conséquent susceptible de valeurs de vérité. Notion calquée donc sur le calcul propositionnel.

Examinons les arguments proposés.

L'argument b) du syllogisme est fort peu convaincant : qu'avec la notion de proposition que visent les descriptivistes on puisse en rendre compte n'en fait pas la seule explication possible. D'une part, le syllogisme de type logique est peu naturel en langue ; d'autre part la langue permet des inférences « par défaut » à partir de phrases génériques, et qui sont plausibles sans être logiquement nécessaires⁸. Pour ce qui est de c), on note qu'en fait il s'agit d'un argument en faveur des ascriptivistes. Le *mais* — ou tout autre connecteur d'opposition — y est en effet

obligatoire. Il y a donc bien une certaine forme de recommandation dans le premier membre. Mais dans le cadre de la théorie de l'argumentation dans la langue, nous ne dirions pas que « *Cet hôtel est bon* » est un acte de recommandation : nous y verrions un argument pour un tel acte, sans plus. Proférer un tel énoncé, c'est argumenter en faveur de l'hôtel en question. Par ailleurs, et dans la mesure où en structure profonde, on aura des instructions relatives à l'éventuel comportement argumentatif des occurrences, il ne sera plus question de sens littéral. On n'aura plus à traiter une constante propositionnelle (à valeur de vérité), mais une *fonction* propositionnelle (sans valeur de vérité), qui sera commune à tous les emplois sans pour autant représenter un sens littéral dont on sait les problèmes qu'il pose.

Ainsi résumée, notre position apparaît comme un ascriptivisme modéré, reposant non sur la notion d'acte accompli, mais sur le concept de potentialités argumentatives. Le sens profond d'un énoncé n'est pas tant de décrire un état de choses que de rendre possible une certaine continuation du discours au détriment d'autres. Dans la mesure où ces phénomènes débordent largement le cadre de la rhétorique habituelle, le terme d'« argumentation » n'est sans doute pas le plus approprié. Il serait plus adéquat de dire que le sens « profond » d'un énoncé est constitué par les stratégies discursives qu'il met et est destiné à mettre en place. Il ne s'agit donc pas d'un sens statique, mais au contraire dynamique.

De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoi

Si la théorie que nous venons d'exposer succinctement permet d'expliquer beaucoup de phénomènes, elle se heurte néanmoins à une série de phénomènes qui ont été à l'origine d'un réaménagement. Nous avons en effet remarqué, sur la base d'exemples comme :

- « *Je suis content : j'ai réussi.* »
- « *Je suis mécontent : je n'ai pas réussi.* »

que lorsqu'un énoncé renvoyait à une classe de conclusions, l'introduction d'un mot « négatif » faisait qu'il renvoyait à la classe des conclusions opposées. Nous en avons même dégagé une loi : la *Loi de Négation*. Or cette loi échoue à expliquer des phénomènes comme le suivant⁹ :

- (1) « *Tu vas te ruiner : ce truc coûte 200 F.* »
- (2) « *Tu vas te ruiner : ce truc ne coûte que 200 F.* »
- (3) « *Ne lui achète pas ce truc : il coûte 200 F.* »
- (4) « *Ne lui achète pas ce truc : il ne coûte que 200 F.* »

Alors que (1) + (2) se comportent conformément à ce que laisse prévoir la *Loi de négation*, (3) + (4) est contraire aux prédictions fournies par cette loi. En fait, l'erreur consiste à penser

que les énoncés renvoient directement à des classes de conclusions. Or procéder de la sorte, c'est faire de la relation entre un énoncé et une classe de conclusions (éventuellement explicitée par l'énoncé-conclusion) une relation à deux termes, sans pousser plus loin la réflexion. Nous allons montrer par un exemple qu'il n'en est rien, et qu'un troisième terme est présent (bien qu'il soit fréquemment occulté).

Considérons en effet :

— « *Donne donc une pièce au livreur : il a apporté le colis jusqu'ici.* »

Non seulement cet enchaînement conclusif est parfaitement formé, mais la rhétorique qu'il déploie semble banale. Or cette banalité même est bizarre aux yeux d'un linguiste, car il ne semble pas y avoir de relation linguistique *a priori* entre « apporter un colis » et « recevoir un pourboire ». Alors qu'on admettrait facilement une telle relation avec « avoir travaillé », « avoir rendu service », « avoir transpiré » même. C'est donc que cette banalité est le fait d'un mécanisme caché, d'un troisième terme. Et ce mécanisme qui assure l'enchaînement, qui est le garant¹⁰ du passage de l'argument à la conclusion, c'est le principe d'usage quotidien qu'un travail doit être payé. Comme le dit le proverbe, toute peine mérite salaire. Et pour banal qu'il soit, il ne présente nul caractère de nécessité. Il pourrait d'ailleurs être contrebalancé par un autre principe, tout aussi banal, selon lequel l'exécution du seul travail ne mérite que le seul salaire, et rien d'autre. D'où : « *Pas la peine de donner une pièce au livreur : d'accord, il a apporté le colis jusqu'ici, mais ça fait partie de son travail.* »

L'idée de garant d'un enchaînement argument + conclusion n'est pas nouvelle. Elle est explicitement présente chez Aristote, dès les premières lignes des *Topiques*. Récemment, on a trouvé une approche semblable chez Perelman, qui ne conçoit pas l'argumentation (juridique) sans un cadre pour la réguler : il s'agit des « règles de justice », et plus généralement, de ce qui est « juste¹¹ ». Tentant de rapprocher les constructions logiques et l'effort de rationalisation de la pensée non formelle, Toulmin postule l'existence d'une licence d'inférer, d'un *warrant*, qui permet de passer d'un énoncé à un autre.

Pour nous, nous postulerons également l'existence de « garants », que nous appellerons des *topoi*, en hommage à Aristote ; ils possèdent les caractéristiques suivantes :

— a) Ce sont des principes généraux qui servent d'appui au raisonnement, mais ne sont pas ce raisonnement. Ils ne sont pas assertés par leur locuteur (il prétend justement ne pas en être l'auteur), mais simplement utilisés. Ils sont par ailleurs présentés comme allant de soi au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite à un seul individu). C'est ce qui leur permet d'être créés de toutes pièces sans perdre un pouce d'efficacité. C'est le principe du slogan : présenter comme ayant force de loi un *topos* fabriqué *ad hoc*. Ainsi ce slogan d'*Air Inter* : « *Moins on roule, plus on va vite* ». Le discours politique est le lieu par excellence d'exercice des *topoi*. On peut par exemple estimer très satisfaisant le principe selon lequel : « *Pour une meilleure justice sociale, il faut redistribuer les richesses* », mais il ne repose sur rien de logique. Il

est issu d'une certaine idéologie, et pourrait être refusé au nom d'une autre. Par exemple, celle reflétée dans le proverbe arabe : « *Plus le riche est pauvre, plus le pauvre a faim* ». Nous voyons ici apparaître l'articulation entre le linguistique et le sociologique : c'est un fait linguistique qu'il y a des *topoi*, mais l'existence ou non de tel *topos* particulier est affaire d'idéologie, de civilisation. Et les inférences qu'autorisent les *topoi* relèvent de la plausibilité et non de l'inférence logique. Les idéologies n'étant pas monolithiques, un même état de langue voit fréquemment coexister un *topos* et son contraire. D'où des antinomies comme « Qui se ressemble s'assemble », *versus* : « Les extrêmes s'attirent ».

— b) Deuxième caractéristique des *topoi* : ils sont intralinguistiques, *i.e.* présents en langue. En ce sens, nous nous opposons à Perelman, pour qui ce qui est juste l'est en fonction de principes de justice externes au discours juridique lui-même. Et nous sommes plus proches de Toulmin dans la mesure où certaines de ses positions sont voisines de l'ascriptivisme ; même si la nature des *warrant* — linguistique ou pas — ne semble pas avoir intéressé Toulmin. Que voulons-nous dire quand nous disons que les *topoi* sont intralinguistiques ? Une première remarque sera qu'il y a des représentations langagières des *topoi*, ou du moins de certains d'entre eux. Supposons par exemple que Dupont se déclare mécontent des décisions adoptées lors d'une assemblée à laquelle il n'a pas jugé utile d'assister. Il pourrait se voir objecter qu'il n'avait qu'à être présent, que ses plaintes sont sans raison car « *les absents ont toujours tort* ». Le mécanisme utilisé consiste à rejeter Dupont et son mécontentement au terme d'une argumentation qui repose sur une « forme sentencieuse¹² ». Et tel est bien l'usage des formes sentencieuses en général, proverbes, dictons, apophtegmes et autres : disponibles en permanence — leur existence ne dépend pas du locuteur qui n'est responsable que de leur choix —, elles sont le moteur argumentatif qui valide le raisonnement. Mais il y a plus : supposons que Jean s'indigne auprès d'un ami du comportement de Pierre : « *J'ai rendu service à Pierre, et il ne m'en a gardé aucune reconnaissance.* » Si cette indignation nous paraît légitime, c'est parce que nous avons à notre disposition un *topos* évident, issu d'un code moral habituel (mais non obligatoire), selon lequel un service rendu suppose la reconnaissance du bénéficiaire. Ce qui frappe ici, c'est que ce *topos* fonde la notion de gratitude : plus, il est ce qui définit le sens de ce mot. Connaître le terme de « gratitude », c'est savoir que le français possède dans son stock le *topos* ci-dessus mentionné, qu'on admette ou non la validité de ce principe. On voit ainsi apparaître une thèse que nous développerons plus loin : le sens d'un mot n'est rien d'autre que le faisceau de *topoi* attaché à ce mot.

— c) Dernière caractéristique des *topoi* : ils sont graduels. Cette caractéristique se déduit du rôle que nous assignons aux *topoi* dans notre théorie. Ils sont, avons-nous dit, ce qui permet le passage d'un argument à une conclusion dans un enchaînement. Or un argument est plus ou moins convaincant — en tant qu'argument — pour une conclusion donnée. Il y a donc une force persuasive plus ou moins grande résultant de l'application d'un *topos*. Ce qui suppose par conséquent une gradabilité du *topos*. On peut d'ailleurs remarquer à ce propos que les formes sentencieuses ou bien exhibent des marques de degré (« *Plus on est de fous, plus on rit* »),

ou bien comportent des adjectifs, des adverbes ou des verbes à gradation : « *Qui veut voyager loin ménage sa monture* » ; « *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* » ; « *Petite pluie abat grand vent* ».

Résumons : le passage d'un argument à une conclusion s'opère sur la base d'un principe général, ou *topos*. En termes de graphes, on pourrait dire qu'un *topos* est un chemin qui permet de se rendre d'un point-argument à un point-conclusion. On peut même imaginer que plusieurs chemins soient possibles, qui aillent du sommet-argument au sommet-conclusion. Et c'est selon nous ce qui se passe dans nos exemples précédents (1), (2), (3), et (4). En d'autres termes, le phénomène signalé proviendrait de ce que l'introduction de *ne...que* dans un énoncé modifie non pas nécessairement les conclusions tirables de cet énoncé, mais un des chemins pour y parvenir. Ou si on préfère, cette introduction empêcherait que s'appliquent certains *topoi*. Or nous avons dit précédemment que les *topoi* renvoyaient en dernier ressort à une idéologie. Dans le cas d'un prix à payer pour un achat, deux idéologies opposées s'affrontent. Selon une première idéologie, appelons-la « capitaliste », le prix à payer est d'autant moins justifié qu'il est plus élevé, et d'autant plus justifié qu'il est moins élevé. Autrement dit, l'idéologie capitaliste induit deux *topoi*, à savoir : « *Plus le prix est élevé, moins l'achat est justifié* » et « *Moins le prix est élevé, plus l'achat est justifié* ». À ces deux *topoi* correspondent d'ailleurs les notions respectives de ruine et d'économie. D'où la possibilité de (1). Cet exemple pourrait en effet être continué par « *et même 210* », et considère donc les prix dans leur sens « montant », ce qui est conforme à l'idée de ruine. On comprend alors que (2) soit impossible : *ne...que* indique nécessairement les prix descendants (« *et même que 190* ») et évoque ainsi l'idée d'économie, incompatible avec la conclusion : « *Tu vas te ruiner* ». Mais le prix à payer invoque une autre idéologie, de type « potlatch », et que l'on trouve par exemple dans le rite du cadeau. Selon cette dernière, « *Plus le prix est élevé, plus l'achat est justifié* » (car alors par exemple, plus beau est le cadeau), et inversement, « *Moins le prix est élevé, moins l'achat est justifié* ». C'est ce dernier *topos* que fait jouer l'auteur de (4), s'en prenant au manque de générosité de l'acheteur. L'auteur de (3) en revanche, en l'absence d'autres indications, ne trahit pas son idéologie. On ne sait pas s'il est partisan de l'économie mesquine (« *C'est trop cher* ») ou de la munificence (« *Ce n'est pas assez cher* »). Et on notera que, dans le cas de (3), l'énoncé-argument conduit à l'énoncé-conclusion par deux chemins (grâce à deux *topoi*) différents.

On voit ainsi, sur ces exemples simplifiés à l'extrême, comment fonctionne pour nous le concept de *topos*, et les avantages qu'il nous procure. Mais il y a plus : on pourrait penser que la seule utilité des *topoi* est d'expliquer le comportement de certains enchaînements. Nous allons voir qu'en fait, les *topoi* interviennent dès le niveau lexical, comme nous l'annonçons plus haut.

Théorie des *topoi* et structuration du lexique

Le comportement de certains items lexicaux semble suffisamment bizarre pour qu'on en tente l'explication. Il se trouve que dans les cas que nous avons étudiés, une explication est possible en termes de *topoi* — *Ita diis placuit...*

La première des propriétés que nous examinerons concerne certaines propositions coordonnées sur le modèle *p mais q*. Nous admettrons que, dans les exemples examinés ici, il faut que *p* s'oppose à *q* pour pouvoir dire *p mais q*. Une fois ce point admis, considérons les deux séries d'exemples :

- (1a) « *Pierre a cherché une solution, mais il n'a pas trouvé.* »
- (2a) « *Il y a un problème, mais il est difficile à résoudre.* »
- (3a) « *Il y a bien une solution, mais elle est difficile à mettre en œuvre.* »
- (4a) « *C'est un parent à moi, mais éloigné.* »

- (1b) « *Pierre a cherché une solution, mais il a trouvé.* »
- (2b) « *Il y a un problème, mais il est difficile à résoudre.* »
- (3b) « *Il y a bien une solution, mais elle est facile à mettre en œuvre.* »
- (4b) « *C'est un parent à moi, mais proche.* »

Ce qui frappe immédiatement, c'est que les énoncés de la première série sont tout à fait banals, alors que ceux de la seconde paraissent étranges, et ne sont dicibles que dans des contextes très spécifiques, et à vrai dire, parfois difficiles à imaginer. Par ailleurs, ce phénomène n'a pas toujours lieu, et semble circonscrit à certains types d'opposition. On le voit sur la troisième série ci-après :

- (1c) « *Pierre a cherché une solution, mais ce type de problème (l'a toujours + ne l'a jamais) inspiré.* »
- (2c) « *Il y a un problème, mais (nous avons + nous n'avons pas) les moyens de le résoudre.* »
- (3c) « *Il y a bien une solution, mais le patron (veut + ne veut pas) en discuter.* »
- (4c) « *C'est un parent à moi, mais (il travaille + il ne travaille pas) pour le gouvernement.* »

Les bizarreries signalées à propos de la seconde série ont disparu. Nous proposerons bien entendu une explication reposant sur l'hypothèse que derrière les mots, il y a non pas des objets ou des propriétés, mais des *topoi*. Et ces *topoi* sont ce qui définit le sens des mots¹³. Une opposition introduite par *mais* sera impossible lorsqu'elle va à l'encontre d'un *topos* mis en jeu par un mot ou une expression. Nous dirons ainsi que derrière « *chercher* » il y a « *trouver* ». Nous voulons dire par là que dire de quelqu'un qu'il cherche, c'est lui attribuer l'attitude de quelqu'un qui a l'intention de trouver, c'est présenter son activité comme orientée vers la « *trouve* ». Le sens du verbe *chercher* serait donc défini par un *topos* du genre : « *Plus on cherche, plus l'activité est orientée vers trouver* ». Si l'on admet en outre que *mais* se fonde sur une opposition, on comprend alors que (1a) soit plus naturel que (1b). D'après le *topos* précédent en effet, il y a une opposition entre *chercher* et *ne pas trouver*, alors qu'il n'y a rien de tel — ou alors de façon extra-ordinaire entre *chercher* et *trouver*.

De façon analogue, on ne peut parler de problème sans évoquer le *topos* qui lie le caractère problématique à la difficulté d'y porter remède. À l'inverse, la notion même de solution évoque la facilité : tout redevient facile si on possède une solution, puisqu'il suffit alors de la mettre en œuvre. Et enfin, *parent* sous-tend l'idée de proximité : un parent éloigné est moins un parent qu'un proche parent. Et si la troisième série ne donne lieu à aucune anomalie, c'est parce que les oppositions qui s'y manifestent sont extérieures aux *topoi* qui fondent le sens des mots. Comment circonscrire les *topoi* cachés derrière les mots ? Dans le cas des verbes, une méthode simple qui donne d'assez bons résultats est de combiner le verbe *envisagé* avec l'expression « avec succès ». On obtient ainsi : chercher avec succès = trouver, interroger avec succès = obtenir une réponse, argumenter avec succès — convaincre, frapper à la porte avec succès = se faire ouvrir,...etc. On notera que les couples (chercher, trouver), (interroger, obtenir une réponse), etc., ainsi obtenus donnent lieu aux mêmes phénomènes que ceux signalés dans les deux séries (1a)-(4a) et (1b)-(4b).

Autre propriété faisant intervenir selon nous les *topoi* définitoires du sens des mots : les constructions du type *facile à/difficile à/impossible à*, dans :

- « *La cible est facile à atteindre* ».
- « *Cet avion est difficile à piloter* ».
- *Cette solution est impossible à mettre en œuvre*.

Par « troncature » nous entendrons le procédé qui consiste à effacer le segment à + infinitif. On remarque alors que la troncature n'est possible avec préservation du sens que dans certains cas. Dans le cas de la cible par exemple, les trois énoncés « *La cible est facile à rater* », « *La cible est facile à repérer* », « *La cible est facile à atteindre* » donnent « *La cible est facile* » par troncature, mais avec le seul sens « *La cible est facile à atteindre* ». De la même façon, « *Cet avion est difficile* » ne signifiera jamais du moins dans les contextes habituels : « difficile à camoufler » ou « difficile à détruire », mais toujours « difficile à manœuvrer, à piloter, à maîtriser ». Et dans le cas de la solution, la troncature sélectionnera des valeurs comme « impossible à mettre en œuvre, appliquer », et non « impossible à dissimuler, à financer ». On voit ce qui se passe : la troncature ne retient que le(s) sens conforme(s) aux *topoi* attachés aux mots. Une cible est par définition (linguistique) faite pour être atteinte, un avion pour être piloté, et une solution pour être mise en œuvre. Il s'agit d'ailleurs probablement d'une propriété générale des troncatures. Ainsi, alors que l'on peut dire : « *Max a un article en cours de (rédaction + publication + correction)* », l'énoncé tronqué correspondant « *Max a un article en cours* » sera interprété comme « en cours de rédaction », plus difficilement comme « en cours de publication », et certainement pas comme en « cours de correction¹⁴ ».

Topoi et théorie des stéréotypes

Nous allons montrer, pour conclure, que la théorie des *topoi*, telle que nous l'avons esquissée dans ce qui précède, bien loin de se situer à l'écart des préoccupations linguistiques contemporaines, s'inscrit en fait dans un courant tout à fait récent, la théorie des stéréotypes linguistiques. Selon cette théorie, remarquablement illustrée dans Fradin (1984)¹⁵, le sens d'un mot n'est pas une désignation de son référent, ce qui était une position fréquente en sémantique. À l'inverse, Fradin propose de considérer que le sens d'un mot est constitué par un ensemble ouvert d'énoncés, le *stéréotype* de ce mot. Fradin montre ainsi qu'en incluant dans le stéréotype de *bijou*, l'énoncé « Un bijou est dans un écrin », on parvient à expliquer des phénomènes de reprise anaphorique comme :

- « Elle a ouvert l'écrin, mais elle n'a pas trouvé le collier. »
- « *Elle a ouvert l'écrin, mais elle n'en a pas trouvé le collier. »

incompréhensibles autrement. Pourquoi considérer une suite ouverte et non fermée ? Pour préserver la possibilité que, outre les énoncés stéréotypiques habituels, puissent intervenir sous l'effet de contextes particuliers des énoncés stéréotypiques en quelque sorte « secondaires ». Si l'on admet ainsi que le lien entre « chercher » et « trouver » est stéréotypique (nous anticipons), certains contextes peuvent en fait induire un lien stéréotypique « local » entre cette fois « chercher » et « ne pas trouver ». D'où la possibilité de :

- « Tout le monde a cherché, mais Pierre, lui, a trouvé. »

On aura sans doute remarqué que l'énoncé stéréotypique que nous avons utilisé, à savoir : « Un bijou est dans un écrin », fait partie de ce que l'on appelle les énoncés *génériques*¹⁶. Par exemple, pour rendre compte du fait qu'il est généralement admis que les castors construisent des barrages (exemple que nous empruntons à Kleiber, 1989), on considérera que la phrase générique « Les castors construisent des barrages » fait partie du stéréotype de *castor*. Résumons : dans le cadre que nous venons d'esquisser, le sens d'un mot est un stéréotype formé d'une suite ouverte d'énoncés génériques. Il nous reste maintenant à faire le lien avec la théorie des *topoi*.

Rappelons brièvement qu'un *topos* est une correspondance graduelle entre mots : par exemple, pour rendre compte des phénomènes liés au prédicat *chercher*, nous avons été amenés à dire qu'il convoquait un *topos* du type « Plus on cherche, plus on trouve¹⁷ ». Ce que nous exprimions de façon lapidaire en disant que derrière *chercher* il y a *trouver*. Nous avons par ailleurs commenté à plusieurs reprises la grande affinité des *topoi* avec les proverbes et formes sentencieuses. En bref, bon nombre de *topoi* usuels sont représentés en langue par de telles formes. De plus : nous appuyant sur une étude de Kleiber (1988), nous avons pu montrer le lien

entre formes sentencieuses et énoncés génériques (Anscombe, 1994), y compris pour ce qui est des propriétés linguistiques (Anscombe, 1990, 1994).

Les proverbes sont une forme d'énoncé générique, et la théorie des *topoi* rejoint ainsi celle des stéréotypes via les énoncés génériques. Dire que derrière les mots il y a un faisceau de *topoi*, revient à dire qu'il y a « sous les mots », des faisceaux d'énoncés génériques, parmi lesquels figure éventuellement cette forme particulière d'énoncés génériques que sont les proverbes et formes sentencieuses. Ce qui nous amène à rectifier certaines considérations sur la nature graduelle des *topoi*. Constatant la gradualité mise en jeu par les *topoi*, nous avons jusqu'à présent rendu compte de cette gradualité en l'introduisant dans la forme même des *topoi*, en leur attribuant systématiquement une configuration du type ($\pm P$, $\pm Q$). Le rapprochement que nous avons opéré avec les stéréotypes et les phrases génériques nous incite à voir la gradualité non pas dans la forme des *topoi*, mais dans leur degré d'application. Un sujet parlant admettant *a priori* l'énoncé générique « *Les oiseaux volent* », le fera jouer plus fortement pour un moineau ou un pigeon que pour une autruche ou même un canard domestique. Nous rejoignons ainsi — mais pour d'autres propos — certaines préoccupations liées à la notion de prototype.

Jean-Claude ANSCOMBRE

NOTES

1. Rhétorique, in *Argumentation*, 6, 4, 1992/93, p. 377-386.
2. Cf. Anscombe-Ducrot, 1983, sur ce point précis.
3. Nous refusons donc le schéma tripartite de C.W. Morris, *syntaxe/sémantique/pragmatique*, ou chaque composant dépend de celui qui le précède, et non l'inverse.
4. Cf. Anscombe-Ducrot (1983).
5. On peut s'en rendre compte sur les possibilités de combinaison avec les adjectifs : un (court + bref + *long) instant/un (? court + *bref + long) moment.
6. Pour Frege en effet, le référent d'une phrase est sa valeur de vérité. Le glissement s'opère donc dès lors qu'on ne distingue pas sens et référent.
7. Cf. Geach (1972) ; Hare (1972).
8. Cf. Kleiber (1988).
9. On trouvera le détail du raisonnement dans Anscombe (1989).
10. Le terme est dû à Toulmin (1958).
11. Cf. Perelman-Olbrecht-Tyteca (1958). On consultera avec profit Plantin (1990), sur cette problématique.

12. Ce terme barbare est destiné à regrouper sous une même dénomination les proverbes, dictons, apophtegmes, adages, sentences, etc.
13. Nous appelons *topoi intrinsèques* de tels *topoi* définitoires du sens des mots. Cf. Anscombe, 1995 (à paraître).
14. Avec donc un sens proche de l'amusante expression : « *Max a un article sur le feu* ».
15. Théorie que nous avons reprise et prolongée dans Anscombe (1990).
16. Nous ne tenons pas compte ici du fait qu'il y a plusieurs types d'énoncés génériques. Cf. par exemple, Kleiber (1989).
17. Nous avons renoncé à voir les prédicats présents dans les *topoi* comme des méta-prédicats. Nous les considérons maintenant comme des prédicats de la langue. Les phrases génériques dont nous parlons sont donc des phrases de la langue, et non d'une quelconque métalangue.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBE, J.C., « Argumentation et *topoi* », in *Actes du 5ème Colloque d'Albi*, 1984, p. 45-94.
— « Théorie de l'argumentation, *topoi* et structuration discursive ». in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 1, 1989, p. 13-56.
— « Les syllogismes en langue naturelle : déduction logique ou inférence discursive ? ». in *Cahiers de linguistique française*, 1990, n° 11, p. 215-240.
— « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur ». in *Langue française*, n° 86, 1990, p. 103-125.
— « Proverbes et formes proverbiales : les marques d'une certaine évidentialité ». in *Langue française*, n° 102, 1994, p. 95-107.
— « Topique or not topique : formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques », in *Journal of Pragmatics* (à paraître), 1995.
- ANSCOMBE, J.C., DUCROT, O., *L'argumentation dans la langue*. Liège-Paris, éd. Mardaga, 1983.
— « Argumentativité et informativité », in Meyer, M.(éd.), *De la métaphysique à la rhétorique*. Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 1986, p. 79-94.
- AUSTIN, J.L., « Other Minds », in *Logic and Language*. New York, 1953.
- BALLY, C., *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, éd. Francke, 1965.
- Ducrot, O. « Argumentation et *topoi* argumentatifs », *Actes de la 8ème rencontre des professeurs de français de 1'enseignement supérieur de l'Université d'Helsinki*, 1987, p. 27-57.
— « *Topoi* et formes topiques », in *Bulletin d'études de linguistique française*. Tokyo, n° 22, 1988, p. 1-14 ; « Les modificateurs déréalisants ». in *Journal of Pragmatics*, à paraître en 1995.
- FRADIN, B., « Anaphorisation et stéréotypes nominaux ». in *Lingua*, n° 64, 1984, p. 325-369.
- FREGE, G., *Ecrits logiques et philosophiques*. Paris, Seuil, 1971.
- GEACH, P.T., *Logic Matters*. Oxford, Blackwell, 1972.

Jean-Claude Anscombe

HARE, R.M., *The Language of Morals*. Londres, Oxford University Press, 1972.

KLEIBER, G., « Phrases génériques et raisonnement par défaut ». in *Français Moderne*, vol. 56, n° 1/2, 1988, p. 1-15.
— « Sur la définition du proverbe », in *Coll. Recherches germaniques*, n° 2, 1988, p. 232-252.
— « Généricité et typicalité », in *Français Moderne*, vol. 57, n° 3/4, 1989, p. 127-154.
— *La sémantique du prototype*. Paris, P.U.F., 1990.

PERELMAN, Ch., OLBRECHT-TYTECA, I., *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1958.

PLANTIN, C., *Essais sur l'argumentation*. Paris, Ed. Kimé, 1990.

STRAWSON, P.F., « Truth », in *Philosophy and Analysis*. Oxford, Macdonald, M. (ed.), 1954.

TOULMIN, S.E., *Essays in Conceptual Analysis*. Londres, 1956.
— *The Uses of Argument*. Cambridge, Cambridge University Press, 1958.